

L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

Journal communautaire de St-François Vol. 4 No.2



SOMMAIRE

Comment ça va?	3
Réflexion	5
Bibliothèque du Rocher	6
Cercle de Fermières	8
La Recette de l'Écho	9
Les Communiqués	10
L'Écho des clubs	12
Les Jeux de l'Écho	15
Calendrier des activités	19
L'Écho municipal	21-33
Les Petites Annonces	35

DÉCEMBRE 1996



C.P. 321
 St-François de Montmagny - G0R 3A0
 Tél.: (418) 259-2567

Journal Communautaire réalisé bénévolement

Réjean Cloutier	Publicité	259-2567
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
	Secrétariat	
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433
Jean-François Noël	Directeur	259-7641
Conrad Lamonde	Directeur	259-7295

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: **Imprimerie St-Raphaël Enr.**
 Photo 1ère page numération, gracieuseté de Garant Inc.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

QUE LA DATE DE REMISE
 POUR VOS ARTICLES,
 PUBLICITÉS ET ANNONCES EST

LE 13 DE CHAQUE MOIS

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 96, LE COÛT
 D'UN ABONNEMENT EXTÉRIEUR
 EST DE:**

**\$3. coût mensuel
 \$24. coût annuel**

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE
 IMPORTANTS**

- AMBULANCE:248-2000**
- C.L.S.C. A.SAVARD248-1518**
- FEU:248-3360**
- MUNICIPALITÉ259-7228**
- SÛRETÉ DU QUÉBEC:248-3705**
- CENTRE ANTI-POISON
 DU QUÉBEC:1-800-463-5060**
- TEL-JEUNES:1-800-263-2266**



Association des
 médias écrits
 communautaires
 du Québec



MEMBRE DU
RPM
 COMMUNAUTAIRE



par Jean-François Noël

Le suicide: un phénomène de société

L'an dernier, pratiquement à la même période, je perdais un des mes meilleurs amis. À 25 ans, il mit fin à ses jours. Cette année encore, comme lors des deux dernières années, le même phénomène s'est produit à plusieurs reprises dans l'entourage immédiat de mon milieu de travail, bouleversant la majorité de la clientèle étudiante de la région, ainsi que moi-même et mes collègues. Qui que l'on soit, le phénomène du suicide est bel et bien présent dans notre environnement. Que l'on s'attarde à comptabiliser les statistiques, année après année, cela nous ramène à une seule conclusion: la situation est alarmante. Personne ne peut affirmer le contraire. Par ailleurs, lorsqu'une personne décide de s'enlever la vie et que cette personne s'avère être un ou une de nos amis, un frère, une soeur, un parent ou un collègue de travail, la situation devient d'un seul coup non seulement alarmante, mais inacceptable, incompréhensible et des plus désarmantes.

Nous ne sommes jamais préparés à faire face à une telle situation et nous nous retrouvons alors très souvent dans une période pendant laquelle nous tentons désespérément de trouver quelques éléments de réponses aux nombreuses questions qui nous viennent alors à l'esprit. Existe-t-il vraiment des éléments de réponses qui puissent alléger notre frustration, notre peine, notre sentiment d'impuissance? Je ne crois pas. La seule façon de cheminer à travers une telle épreuve est de trouver un

sens, pour nous-mêmes, face au suicide d'une personne qui était significative pour nous. À partir de ce moment, s'enlever la vie ne peut plus nous apparaître comme étant un moyen «plus ou moins facile» pour mettre un terme à un cheminement difficile.

De plus, ce qui devient de plus en plus inacceptable, c'est, à mon avis et à celui de plusieurs de mes collègues, qu'il y a une certaine tolérance générale qui, implicitement, commence à s'installer dans la société et qui fait en sorte qu'il devient presque normal d'envisager le suicide comme étant une solution comme une autre. Pourtant s'enlever la vie est une décision qui conduit à un geste d'une telle violence que lorsqu'on s'y attarde de façon très sérieuse et que l'on en parle avec notre entourage (ce que nous faisons malheureusement très peu souvent) l'élément de normalité au sens où cela devient plus acceptable s'estompe vite pour laisser la place à une volonté générale de vouloir faire quelque chose. Mais que faire? Premièrement, il faut en parler.

Si cette courte lettre peut à tout le moins susciter quelques discussions sur le phénomène du suicide ainsi qu'une sensibilisation encore plus grande envers les gens qui nous entourent, le but de cette dernière sera atteint.

Je dédie cette lettre à tous ceux qui malheureusement, ne sont plus ici aujourd'hui pour échanger avec nous tous.

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

Entretien Ménager

D. PAQUET

- Lavage de tapis
- meubles
- murs
- stores

Décapage
Cirage
Etc...



ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec - G0R 3A0
Tél.: (418) 259-2559

Merci!

*Vous savez la vie nous réserve bien des surprises,
bonnes ou mauvaises.*

*Le 17 février dernier, mon garage de machinerie était incendié.
Je peux vous dire que ce fut une bien mauvaise surprise. Par
contre, je me suis aperçu qu'en ces temps difficiles, les gens
avaient encore du temps et de la sympathie pour ceux qui sont
dans l'épreuve.*

*Le service incendie, les employés municipaux, les voisins, les
amis, les connaissances, mes employés et ma famille sont venus
m'aider afin que je puisse reprendre mes activités le plus
rapidement possible. Autant d'aide m'a beaucoup touché. Je
tenais en vous en faire part maintenant que la reconstruction est
presque terminée.*

*Mon épouse et mes enfants se joignent à moi pour remercier
tous ceux et celles qui nous ont aidés de près ou de loin.*

Merci à mon frère, qui a supervisé les travaux.

*Une pensée particulière à mon père, qui
a su me guider.*

Jacques Blais

Jacques Blais

Mariette, Sylvie, Alexandre

PHILIAS BLAIS & FILS

EXCAVATION - TERRASSEMENT

DÉNEIGEMENT - ÉPANDAGE

218, Rivière-Sud
Saint-François

Tél.: 259-7841





La joie de dire

Écrire une chronique de réflexion comme celle-ci apporte beaucoup de joie: la joie d'écrire et de créer mais aussi celle d'observer, d'écouter, de penser, d'exprimer, d'apprendre et de faire connaître. Cette joie ne s'est pas démentie au cours des deux dernières années et j'espère, bien humblement, avoir su la partager.

Cette série d'articles s'arrête cependant avec celle-ci. L'auteur a accepté un poste d'aide internationale de deux ans en Afrique, plus précisément au Cameroun. Il s'agit d'un projet de production fruitière et maraîchère initié par le gouvernement camerounais,

financé par l'Agence canadienne du développement international (ACDI) et administré par l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA). La joie de vivre africaine malgré les aléas du continent sera une nouvelle source d'inspiration.

Je remercie tous mes fidèles lecteurs et lectrices pour leur patience, leurs conseils et leurs encouragements. Merci aussi à l'équipe de l'Écho pour l'opportunité qu'elle m'a offerte et pour la confiance qu'elle m'a accordée depuis le début. Je souhaite enfin beaucoup de plaisir à ceux et celles qui poursuivent ce magnifique travail de communication.

Daniel Morin

Réflexion...

Suite à l'élection municipale, je veux féliciter les trois conseillers élus, mais je ne peux passer sous silence une phrase entendue au lendemain de la votation, soit le 4 novembre. La phrase entendue est celle-ci «Au moins, il n'y a pas de colons qui ont été élus!»

Je suis restée sidérée. revenue chez-moi, de la tristesse a fait place à la colère. Ça veut dire, que dans l'esprit de cette personne, les producteurs agricoles n'ont pas leur place comme élus municipaux. La paroisse s'est industrialisée et c'est très bien, mais ça reste aussi une paroisse agricole avec droit de parole aux producteurs, ils sont là pour rester.

Avec une telle mentalité, je suis presque contente qu'aucun de mes cinq fils n'aie pris la relève sur la

ferme. Je me surprends à penser: «Que sera, dans vingt ans, la relation des producteurs, avec le reste de leurs concitoyens?»

Il viendra peut-être un jour, où les producteurs devront s'excuser ou se justifier à tout le moins, de faire ce métier-là. Pourtant on ne peut se passer d'eux. Je crains un peu que ça devienne un genre d'hystérie collective. On les tolérera parce qu'ils sont de bons payeurs de taxes.

Il va falloir faire des efforts afin que tous se sentent bien à leur place et respectés. Je souhaite ce jour.

Respectueusement,

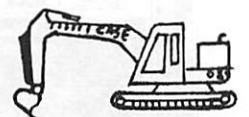
Marguerite Corriveau

SERVICE DE BULLDOZER & PELLE HYDRAULIQUE

Aimé Proulx

660, Rang du Milieu
St-Pierre, Montmagny, GOR 4B0

248-3310





À NOTER:

Voici les jours et dates de fermeture de votre bibliothèque durant la période des Fêtes:

les lundis: 23 décembre et 6 janvier - **les mercredis:** 25 décembre et 1 janvier - **les dimanches:** 29 décembre et 5 janvier.

Pour les lecteur en manque!... le **lundi 30 décembre**, la bibliothèque sera **ouverte** aux heures habituelles.

EN BREF...

-Il est toujours temps de renouveler votre **carte de membre**, si vous ne l'avez fait déjà.

- **Ensemble thématique de Noël:** les personnes intéressées à emprunter des livres, cassettes, et autres biens culturels relatifs à la Fête de Noël peuvent maintenant le faire pour une période donnée.

- Les activités: **L'heure du conte et Création d'une histoire** sont en pleine effervescence! Et il est encore possible, si on le désire, de se joindre aux jeunes déjà inscrits. Besoin d'informations?...Les bénévoles proposées au comptoir de prêts, à la bibliothèque, peuvent vous référer aux responsables.

ENRICHISSEMENT DE NOTRE COLLECTION

LOCALE:

- De François Ricard: **Biographie de Gabrielle Roy ***
- De J. Duval: **Le Guide de l'auto 97 ***
- De Marie Laberge: **Annabelle ***
- De la collection Titan: **Le trésor de Brion** de Jean Lemieux et **Chanson pour Frédéric** de Tania Boulet
- De la collection En plein coeur: **Normand Brathwaithe** de Pierre Billy.

* Il est à préciser que pour ces nouveaux livres \$1.00 sera demandé lors du prêt.

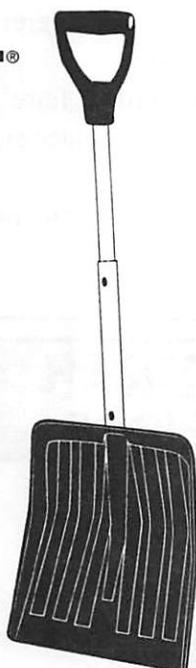
ET LES BONS VOEUX!!!

Que la période des Fêtes vous soit douce et réconfortante. Que Noël soit pour vous un gage de retrouvailles heureuses teintées d'amour, de cordialité et de partage! Que le Nouvel An apporte à chacun et chacune la promesse de jours heureux!



Pour les communications
Renée Legault.

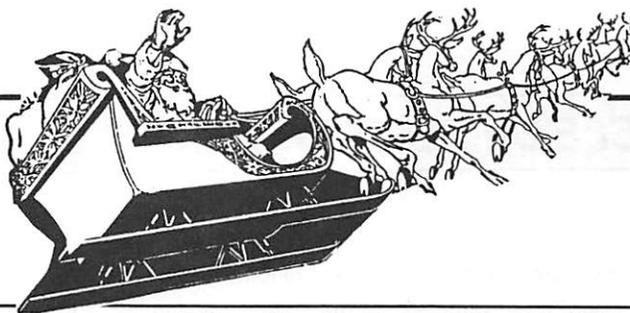
CARANT[®]
★★★★★



*Pour un hiver sans problème,
assurez-vous d'avoir en tout temps,
votre pelle Garant !*

- Manche tubulaire en aluminium anodisé aussi résistant que l'acier, mais beaucoup plus léger.
- Démontable pour faciliter le rangement dans le coffre de votre automobile.
- Manche ajustable de trois longueurs différentes: 21" (53 cm), 29" (74 cm) et 37" (94 cm).
- Lame de 14" (36 cm) en poly
- Poignée en poly

DÉPANNEUR ULTRA



333, Ch. St-François O • 259-7151

L'enfant se réveilla troublé...

Noël approchait, il était de plus en plus nerveux. Il avait fait un rêve et maintenant il confondait le réel à l'imaginaire. À qui pouvait-il conter une histoire semblable? *IL AVAIT VU LE PÈRE NOËL ET OÙ CELUI-CI AVAIT ENTREPOSÉ LES CADEAUX DE NOËL!*

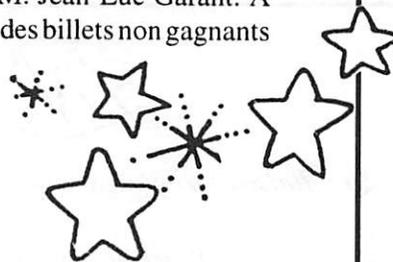
Il savait qu'il avait percé un des plus grands mystères de tous les temps. Cette découverte le bouleversait. Il alla frapper à la porte de sa jeune soeur et fut surpris de constater qu'elle ne dormait pas. Elle lui dit "Viens, on va en parler. Je suis au courant de tout, c'est formidable!" Le frère et la soeur parlèrent pendant des heures. Elle avait fait le même rêve. Tout avait commencé au dépanneur à St-François. En voyant le village de Noël dans la vitrine, le Père Noël dans sa carriole tirée par des rennes, ils étaient sûrs que c'était comme ça au vrai village du Père Noël. D'ailleurs, il y a au dépanneur tellement de choix de cadeaux cette année pour les amis (es) et les parents, que sans l'intervention du Père Noël, c'aurait été impossible. Mais étaient-ils donc les seuls à se rendre compte de ce qui se passe dans ce dépanneur? C'est magique! Juste la façon dont les enfants y sont accueillis par ceux qui y travaillent, c'est pas ordinaire! Ils parlèrent des nombreuses cassettes Nintendo qu'ils pouvaient maintenant se procurer et du plus grand choix de films pour enfants, du SUPER GROS bas de Noël à tirer! Ils savaient aussi que les grands appréciaient y trouver de la fondue chinoise, des ailes de poulets, des tournedos, des mets préparés, etc...

Ils se laissèrent en se disant qu'ils n'avaient pas le droit de garder cette découverte que pour eux et à la première occasion ils me demandèrent de vous en parler, pour que vous sachiez vous aussi, que Noël passe par le dépanneur et ça c'est pas du rêve mais la réalité...

À tous nos fidèles clients nous souhaitons de JOYEUSES FÊTES.

L'Équipe du dépanneur,
Ghyslaine, Marie-Claude, Isabelle, Michèle & Serge

Ah oui! j'oubliais! Au cours de leur longue discussion, les deux enfants ont mentionné les noms de gagnants à certains concours, comme des billets pour le match d'ouverture des Rafales de Québec: M. Marcel Caron et M. Benoît Simard. Un chandail et une casquette des Rafales ont été remis à Mme Suzanne Plante. Il y a eu aussi (4) quatre gagnants d'un "Dracula animé": Mme Gisèle Fradette, Mme Chantale Ratté, Mme Sandra Picard et M. Jean-Luc Garant. À toutes les semaines, il y a un gagnant de 5\$ de billets de loto, tiré à partir des billets non gagnants du terminal de Loto-Québec ou des "gratteux".



HO! HO! HO!
JOYEUX NOËL TOUT LE MONDE!

CERCLE DE FERMIERES



L

e Cercle de Fermières de St-François invite ses membres et toutes celles qui veulent en connaître davantage sur ce regroupement, à venir participer aux réunions mensuelles. À noter que les réunions sont toujours le 1er mercredi du mois.

Ce mois-ci la **réunion est le 4 décembre**. Votre présence est toujours bien appréciée, nous vous attendons en grand nombre. Bienvenue à toutes! Thème : Bazar-Bouffe

- Souper communautaire
- Discussion sur les comités
- Échange de trousseaux à cosmétiques pour sac à main.

Pensée du mois: «N'attends jamais qu'on le fasse à ta place»

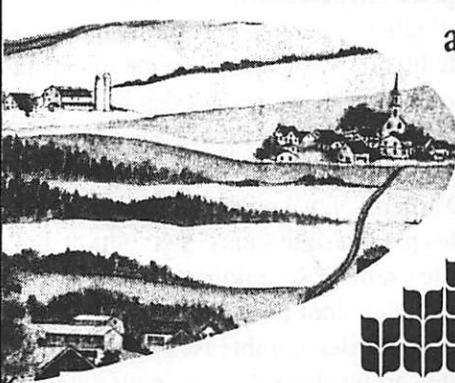
Bazar-Bouffe

Dans le but de financer notre organisme, le Cercle de Fermières de St-François prépare encore cette année un Bazar-bouffe qui se tiendra à partir de 9h00 a.m. le 8 décembre prochain au Centre des Loisirs. Nous sollicitons la collaboration de toutes les fermières actuelles et anciennes et de vos amies cuisinières qui ont le goût de nous apporter leur contribution. Nous acceptons tous les mets cuisinés à la maison: pâtés, tartes, gâteaux, conserves, bonbons, décorations de Noël, etc. Nous vous prions d'apporter vos plats cuisinés, samedi le 7 décembre à compter de 1h00 p.m.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre association. Nous comptons sur votre appui pour assurer le succès de notre activité. À vous tous: Joyeux Noël anticipé, que la célébration de cette fête soit pour chacun de nous un rappel de la dignité et de la valeur de toute vie humaine.

LES FERMIERES

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, du tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre.

PROMUTUEL Montmagny

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

Richard Galibois, agent
259-7405

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117

Les Équipements de Ferme

JEAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, G0R 3A0

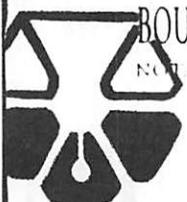
Tél.: 259-7289



La Maison Funéraire Laurent Normand inc.

Pierre Normand T.D.L.
Président

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621



BOULANGER DOLAN DENAULT

NOTAIRES & CONSEILLERS JURIDIQUES

M^e MARC BOULANGER
Notaire

70, rue de l'Anse, Montmagny (Québec), G5V 1G8 ☐ (418) 248-1414 - Téléc.: 248-8944



Tire de la Ste-Catherine

- ☺ 1 1/2 tasse de cassonade
- ☺ 1 1/2 tasse de sucre
- ☺ 1 tasse de mélasse
- ☺ 1 c. à thé de crème de tarte
- ☺ 1 c. à soupe de beurre
- ☺ 3/4 tasse d'eau

Mélanger tous les ingrédients dans une casserole et porter à ébullition. Cuire jusqu'à ce qu'une goutte du mélange forme une boule dure dans l'eau froide. Verser dans une lèchefrite beurrée. Étirer, couper et envelopper.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier très sincèrement tous ceux et celles qui m'ont appuyé lors des élections municipales du 3 novembre dernier.

Encore une fois, merci beaucoup.

Pierre Simard
Agronome



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

SPECIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES

Au
145, Boul Taché
MONTMAGNY

2
services
sous un
même toit!



Lebeau
VITRES D'AUTOS

148, boul. Taché Ouest, Montmagny

Tél: (418) 248-8444

Centre de Pneus Ouellet



Réparation et vente de pneus
Auto, ferme et camionnette

145, boul. Taché Ouest
MONTMAGNY

Tél: (418) 248-2296

COMMUNIQUÉS



PANIER DE NOËL PANIER DE NOËL

Spécialement à l'occasion de Noël, des paniers seront distribués comme par les années passées, aux personnes dans le besoin. Les personnes qui désirent en recevoir doivent donner leur nom, sous toute confidentialité, au presbytère (259-7931) le plus tôt possible. Les dons de nourriture seront recueillis aux mêmes endroits que par le passé.

Noël invite au partage, c'est une bonne façon d'aider les plus démunis.

Le comité du partage



TOUT POUR UNE ALIMENTATION
SAINE ET ÉQUILIBRÉE

- Pains complets
- Farine intégrale
- Céréales
- Noix et graines
- Légumineuses
- Pâtes alimentaires
- Fruits séchés
- Tartinages variés
- Suppléments
- Tisanes

Vente sur commande seulement

Edmond Proulx, propriétaire • St-François • 259-7824

Weed Man®

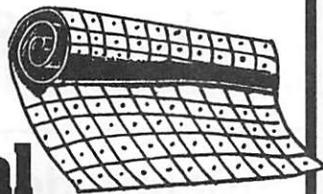
NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

Tél.: (418) 259-7700
1-800-463-4877

256 Chemin St-François O., St-François, Qc G0R 3A0

SPÉCIAL

sur
TAPIS
commercial
4 couleurs



\$4.95^{vc}

TAPIS MONTMAGNY ENR.

391, Boul. Taché Est
248-7840

Faites un choix éclairé!

Visitez chaque
pièce de votre maison
comme si vous y étiez
réellement "Avant sa
construction"



MONTMAGNY
240, Des Ateliers
248-0401

QUÉBEC
2540, Boul. Hamel
683-3343

RIMOUSKI
231, Des Sorbiers
724-7726

CHICOUTIMI
Place du Royaume
543-1212



Fenêtres Montmagny Inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny, (Québec) G0R 3A0
Bur.: (418) 259-7763 Qué.: (418) 692-0659
Fax: (418) 259-7236 Tél.: (514) 848-7174

Pierre Garant
Tél: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0



MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7741



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL -

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

SURPLUS

DE VÊTEMENTS DE QUALITÉ

avec motifs mode pour ENFANTS DE 0 À 12 ANS

PRIX TRÈS RÉDUITS!

Comprend:

- survêtements de jogging courts et longs (coton ouaté)
- T-shirts
- pantalons
- gilets
- jupes
- pyjamas, robes de chambre et de nuit
- pantouffles
- vêtements pour bébé etc...



Mode 1996,
idéal pour

**cadeaux
de Noël**



Premier arrivé, premier servi!

DU 1 AU 8 DÉCEMBRE 96 SEULEMENT

Visite sur appel

259-7355



Club V.T.T. Tadoussac Saint-François Inc.

Avons-nous des flocons de neige?

Le skidoozer ronronne de toutes ses guires.
L'entretien des sentiers est maintenant adéquat pour recevoir tous les membres amateurs de V.T.T.

Prochaines activités:

15 décembre: Déjeûner Cognac, suivi du Dépouillement d'arbre de Noël

20 décembre: 6 à 9 (vendredi, vacances de Noël)
En parlant d'activité, les gagnants de la soirée d'Halloween du 26 octobre dernier sont Jean-Marc Gendron et Danielle Bernier. Leurs déguisements étaient SUPERS.

Une collecte de tous nos commanditaires a été effectuée durant le dernier mois, donc je vous divulguerai la liste complète prochainement. À tous MERCI! pour votre bonne collaboration.

Aussi, le RELAIS est ouvert du **jeudi soir au dimanche soir**. Venez nous rencontrer, il nous fera plaisir de vous accueillir.

Linda Boutin

membre de la direction

P.S. N'oubliez pas que votre carte de membre expirait le **31 octobre 1996**, il est temps de la renouveler.

EMBALLAGES
L&M

St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725

J.P. BOLDUC INC.
ASSURANCES GÉNÉRALES
ST-FRANCOIS Tél.: 259-7781

Simon Savoie C. d'A.Ass. Rés.: 259-2296
Lucie Bolduc C. d'A.Ass. Rés.: 259-2300

ASSURANCES-VIE, SALAIRE ET PLACEMENTS
Réal Fontaine A.V.C. Rés.: 246-5580
Francis Fontaine A.V.C. Rés.: 466-2176

RESTAURANT
L'ARRÊT
STOP

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer / St-François
Tél.: (418) 259-7704

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER

HEURES D'OUVERTURE:
Dimanche au jeudi:
6.00 a.m. à 11.00 p.m.
Vendredi et samedi:
6.00 a.m. à 2.00 a.m.

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

CHOIX VARIÉ DE MATÉRIEL NATUREL
TAMISÉ, CONCASSÉ EN: • TERRE NOIRE •
SABLE ET GRAVIER • PIERRE

- VENTE & INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES
- REPRÉSENTANT - installateur autorisé

SYSTÈME **ÉCOFLO**

ESTIMATION GRATUITE
14 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE
INFORMEZ-VOUS

TERRASSEMENTS
Joncas
& Frères inc.

241, route Normandie
Montmagny
Tél.: bur. (418) 248-2585
Fax: (418) 248-8387

Rés.: Martin 248-7186
Rés.: Rémi 248-6889
Rés.: Daniel 248-7818

MERCI...

Je tiens à remercier tous les citoyens et citoyennes de St-François qui m'ont accordé leur appui lors de l'élection du 3 novembre dernier. Je ferai tout en mon possible pour prendre les meilleures décisions avec l'aide du maire et des conseillers.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un Joyeux Noël et une année 97 remplie de joie, bonheur et santé.



Yves Laflamme
professeur retraité

Le 20 novembre 1996

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Je tiens à vous remercier de votre appui lors des élections du 03 novembre dernier en la municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud.

Vous avez, chères citoyennes et citoyens, placé votre confiance en moi et je puis vous assurer que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour vous représenter le mieux possible.

Je demeure, votre,


Pierre Jean

ROY

PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC GOR 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
TRANSPORT & ÉPANDAGE



Terre-noire - Terre à jardin -
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



- Vente & installation de fosse septique & champs d'épuration
- Installateur autorisé système Ecoflo (traitement des eaux usées)

Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841

218, Rivière-Sud, St-François
Montmagny (Qué.) GOR 3A0





MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) GOR 3AO
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) GOR 1EO
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) GOR 1WO
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

Canada

Québec

ADAPTATION DE LOGEMENTS POUR AÎNÉS AUTONOMES

- Vous avez 65 ans ou plus.
- Vous avez de la difficulté à accomplir certaines activités quotidiennes à domicile.
- Vos revenus sont modestes.

Vous pourriez être admissible au **Programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA)**. Ce programme accorde une aide financière pouvant atteindre 2 500 \$ pour la réalisation d'adaptations mineures dans votre logement ou votre maison afin que vous puissiez y vivre de façon autonome et sécuritaire le plus longtemps possible.

Pour en savoir davantage, procurez-vous le dépliant LAAA à l'un des endroits suivants :

- votre centre local de services communautaires (CLSC) ;
- votre club de l'Âge d'or ;
- votre municipalité ou, s'il y a lieu, votre MRC ;
- l'un des bureaux régionaux de Communication-Québec ;
- la Société d'habitation du Québec (SHQ) ;
- la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

ou

Communiquez avec la Société d'habitation du Québec aux numéros suivants :

Québec

sans frais partout ailleurs au Québec

(418) 643-7676

1 800 463-4315

Conformément à l'Entente-cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale, le programme LAAA est administré par la Société d'habitation du Québec. Les coûts en sont assumés à 75 % par le gouvernement du Canada et à 25 % par le gouvernement du Québec.

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

 **Société
d'habitation
du Québec**

LES JEUX DE L'ÉCHO



Solutions à la page 18

PROBLÈME NO 39

MINI DÉTENTE

MOT DE 6 LETTRES ASSOCIATION

- | | | | |
|----------|-----------|------------|---------|
| A | cause | foules | réunir |
| action | civil | G | S |
| alliance | clans | groupement | salle |
| alliés | clubs | L | secte |
| apôtre | coalition | liaison | social |
| appel | D | ligue | société |
| appui | démis | M | support |
| asile | droit | mariage | T |
| avec | E | membre | troupe |
| B | engagé | R | |
| bâtie | entente | régie | |
| C | F | règles | |

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	T	T	R	T	E	T	E	I	C	O	S
2	N	R	C	N	I	R	T	E	E	O	S	E
3	E	O	O	O	E	N	O	S	I	A	I	L
4	T	U	I	I	E	M	U	P	M	G	M	G
5	C	P	G	T	T	A	E	E	P	A	E	E
6	E	E	N	I	C	C	C	P	R	U	D	R
7	S	E	I	L	L	A	N	I	U	F	S	E
8	B	I	T	A	P	A	A	S	E	O	I	G
9	U	A	N	O	S	G	I	P	A	U	R	A
10	L	S	T	C	E	I	L	C	P	L	V	G
11	C	R	C	I	V	I	L	P	O	E	L	N
12	E	R	B	M	E	M	A	E	C	S	L	E

CATEGORIES

MOTS MELANGES

INDICES

	REVE	
1- NRMAAIIIEG	_____	IRREEL
	APPAREIL	
2- RRRSIPEO	_____	ECRASER
	FLEUR	
3- GEUUTM	_____	CLOCHE
	ELEMENT	
4- REEEHNGTO	_____	DIFFERENT
	BENEFICIAIRE	
5- GRAALIEET	_____	HERITIER
	ENFANT	
6- RAADBT	_____	ILLEGITIME
	TRADITION	
7- IEYQHUMT	_____	LEGENDAIRE
	MALADIE	
8- REELP	_____	HANSEN
	AUTOMOBILE	
9- RTTIBEEA	_____	ELECTRIQUE
	PANIER	
10- CLLAEEN	_____	DIRIGEABLE

À COLORIER



A L'EPICERIE JULIE LAMONDE

LE MOIS DE DECEMBRE MET EN
VEDETTE CERTAINS PRODUITS:

- Rabais sur la bière
- Rabais sur produits laitiers
- Rabais sur la farine
- Autres rabais en magasin

EXCEPTE LE SERVICE, LÀ IL N'EST PAS EN RABAIS

DE PLUS, POUR NOEL VOUS
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER

UN TELEPHONE SANS FIL AVEC

TOUT ACHAT DE 20,00\$ ET PLUS

D'une valeur de 100.00\$ en collaboration avec:


QUÉBECTEL Mobilité
CENTRE COMMUNICATION

CLUB ÉLECTRO

LÉONARD CHABOT INC.

6, de la Rivière Sud, Montmagny (Québec) G5V 2N8

Tél. : (418) 248-1071 / Fax : (418) 248-1619

Cellulaire
Montmagny

Tél. : (418) 248-2220

I.P.S. R-103054284
T.V.Q. 1010321260TQ0001BE

ENEZ NOUS RENCONTRER, CA VAUT LE DEPLACEMENT!

EPICERIE JULIE LAMONDE
475, CHEMIN ST-FRANCOIS
ST-FRANCOIS CTE MONTMAGNY

TEL: 259-7591



Citoyens, citoyennes,

Au lendemain des élections, je tiens à remercier la population de Saint-François pour la grande participation à l'exercice démocratique qu'est le vote municipal.

Merci à tous ceux et celles qui m'ont accordé leur confiance. Même si je n'ai pas le plaisir de siéger au conseil municipal, cette démarche fut pour moi une expérience très enrichissante.

Merci également à toutes les personnes, qui par leur travail minutieux, ont assuré le bon déroulement du scrutin.

Enfin, j'adresse mes félicitations aux nouveaux élus et je souhaite plein succès à l'ensemble du conseil municipal dans leurs nouveaux défis.

Jean-Yves Gosselin

À tous les électeurs et électrices

Je remercie la population de Saint-François de m'avoir donné la chance de faire partie du conseil municipal en m'élisant au siège no 6.

J'ai une pensée spéciale envers toutes les personnes qui ont travaillé de près ou de loin à mon élection.

Je tiens aussi à féliciter les six personnes, six bons candidats, qui ont mené une campagne honnête.

Je demeure à l'écoute de vos besoins et je travaillerai en collaboration avec le conseil dans le meilleur de votre intérêt.

Réjean Cloutier
Conseiller, siège no 6



Casse-Croûte

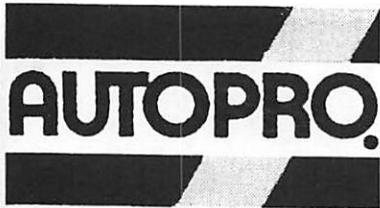
259-2447

CHEZ MIKE

570, ch. St-François Ouest



**vous
souhaite**



GARANTIE NATIONALE

tant que vous êtes
propriétaire de votre
véhicule

CARROSSERIE

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voitures de courtoisie
- Estimation gratuite

**VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4e Rue, Montmagny

Tél.: (418) 248-5622

Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

COMITÉ

- 1- IMAGINAIRE
- 2- PRESOIR
- 3- MUGUET
- 4- HETEROGENE
- 5- LEGATAIRE
- 6- BATARD
- 7- MYTHIQUE
- 8- LEPRE
- 9- BATTERIE
- 10- NACELLE

Merci!

*À tous mes
concitoyens
et concitoyennes,*

Tout d'abord, je tiens à féliciter chacun des candidats qui ont été élus lors de l'élection municipale du dimanche 3 novembre dernier.

Mes remerciements vont à ceux et à celles qui m'ont accordé leur appui et aux personnes qui ont travaillé pour moi lors de ce scrutin.

En tant qu'agriculteur, je me suis présenté au siège n° 1, dans l'esprit de travailler avec tous les citoyens afin de trouver des solutions viables aux problèmes de coexistence entre l'agriculture et les citadins. Ma connaissance du monde agricole aurait été un lien entre nous, agriculteurs, et vous, résidents.

La population a choisi une autre voie. Je respecte ce choix. Je tiens à offrir aux conseillers mon entier support dans la recherche de solutions acceptables pour tous les citoyens de Saint-François.

Encore une fois, félicitations aux candidats élus et merci à tous ceux et celles qui ont participé à cet exercice démocratique en se rendant voter.

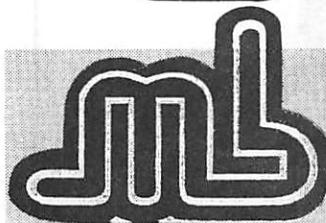
**Auguste Boulet,
Agriculteur**

CALENDRIER DES ACTIVITÉS : DÉCEMBRE



Chez **BARNABÉ** c'est le **MOIS DE LA CHAISE SUR BILLES**

dimanche 1	lundi 2	mardi 3	mercredi 4	jeudi 5	vendredi 6	samedi 7
	SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL		RÉUNION CERCLE DE FERMIERES			
8	9	10	11	12	13 DATE DE TOMBÉE DE L'ÉCHO	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23 BIBLIOTHÈQUE FERMÉE	24	25 NOËL BIBLIOTHÈQUE FERMÉE	26	27	28
29 BIBLIOTHÈQUE FERMÉE	30	31				



MEUBLES

BARNABÉ
ST-VALLIER

SAINT-VALLIER

341, Boul. Saint-Vallier
Bellechasse

418-884-2831

1-800-556-3559

SUZANNE VÉZINA / MICHEL VERRET, PROPRIÉTAIRES

Élections municipales à Saint-François

résultats-résultats-résultats-résultats-résultats-résultats-résultats-résultats-résultats-résultats

Nom des candidats	Nombre de votes reçûs	Majorité	Nombre de bulletins rejetés
Siège n° 1			
Auguste Boulet	341		
Yves Laflamme	370	.29	
Siège n° 5			
Pierre Jean	342	.49	
Pierre Simard	293		
Siège n° 6			
Réjean Cloutier	362	.33	
Jean-Yves Gosselin	329		
			65

L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD

dispose présentement de **LOGEMENTS LIBRES AU PAVILLON LOUIS PELLETIER**,

situé au 11, 3e rue Est. Ce sont des appartements de 3 1/2 pièces.

Le Pavillon Pelletier s'adresse à des gens autonomes et ayant plus de 50 ans.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, COMMUNIQUEZ AVEC M. YVES LAFLAMME, DIRECTEUR-GÉRANT AU: **259-7228 OU 259-2776**

Une visite des lieux est toujours possible sur rendez-vous. Venez voir comme c'est accueillant et paisible.

SOIRÉE DANSANTE

SAMEDI

LE 28 DÉCEMBRE 1996

à 21h00

au CENTRE DES LOISIRS DE ST-FRANÇOIS

Avec l'orchestre **ALINE TALBOT** au programme

DE PLUS , LUNCH servi à la fin de la soirée.

C'EST UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER!





PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 04 novembre, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais et Joseph-Aimé Blais tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 07 octobre et celui de la séance ajournée du mardi 15 octobre 1996 ayant été remise à chacun, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 07 octobre et celui de la séance ajournée du mardi 15 octobre 1996 soient acceptés tels que déposés.

IL EST PROPOSE par monsieur
APPUYE par monsieur
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

COMPTES A PAYER

C.A.U.C.A., remb. montants reçus de l'UMRCQ pour	
le service 9-1-1	1,432.55
Remb. activités Loisirs	146.00
Soc. Canadienne des Postes, envoi courrier recommandé	8.71
Groupe PMT 2000, assurances générales 96-97	19,201.00
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	28.35
Québec-Téléphone, service Garage	107.67
service Bureau	514.92
	622.59
Hydro-Québec, électricité usine chloration	83.05
" Pavillon Bédard	37.17
" Bi-Energie	134.30
	254.52
Ministre Revenu du Québec, remise d'octobre	3,753.11
Ministre Revenu National, remise d'octobre	3,030.78
C.A.R.R.A., remise d'octobre	265.74
Roger Blais, chloration octobre	125.00
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges	
octobre	867.46



Richard Leblanc, enlèvement vidanges octobre	2,105.22
Jean-Yves Prévost, remb. frais déplacement 120 km à .24	28.80
Québectel Mobilité, service cellulaire	26.67
Journal l'Echo, contribution publicitaire	341.25
Bureautique Côte Sud, papier photocopieur, ruban	131.31
Formules d'Affaires CCL, permis d'itinérant	180.01
Laboratoire de l'Environnement, analyse échantillons d'eau	71.33
Journal l'Oie Blanche, avis public + opportunité d'emploi	111.86
Le Peuple Côte Sud, opportunité d'emploi	72.93
Linda Guimont, remb. cours formation 144.00	
+ frais déplacement 120km à .30 \$36.00	180.00
Novicom 2000, réparation pager	56.98
Signabec, panneaux signalisation	292.64
Aimé Proulx, 6½ hrs travail machinerie lourde	448.70
Emco Québec, pièce plomberie	107.44
Unibéton, sable naturel	158.03
Groupe Dynaco, pompe moteur, valve système hydraulique pelle Etang Morigeau	1,214.38
Pétrole Montmagny, huile hydraulique équipement	397.64
Albert Bonneau inc., pièces plomberie	18.46
Praxair, location de bouteilles	8.69
Deschênes, diverses pièces équipement	57.50
Construction B.M.L., béton bitumineux	365.34
Philiass Blais & Fils, camion, terre tamisée	976.60
Martin Simard, 1 heure location camion	55.27
René Samson inc., câble chauffant pour égout (en face de Augustin Roy)	295.14
Benoit Laflamme, remb. achat matériel divers	204.60
Yves Laflamme, rémunération Président d'élection	807.14
Linda Guimont, " secrétaire d'élection	607.86
Gonzague Lamonde, " préposé au maintien de l'ordre	77.00
Denis Blais, " scrutateur	94.00
Thérèse Laflamme, " secrétaire bureau vote 1	72.00
Solange D. Laflamme, " scrutateur	94.00
Nicole B. Garant, " secrétaire bureau vote 2	72.00
Lisette B. Campagna, " scrutateur	94.00
Mireille Allaire, " secrétaire bureau vote 3	72.00
Rolande Blais, " scrutateur	94.00
Doris Simard, " secrétaire bureau vote 4	72.00
C.A.U.C.A., étiquettes 9-1-1	70.65
Jocelyne Noël, entretien bureau municipal	40.00
Formules d'Affaires CCL, formule à usage multiple 126.69, matériel électoral (sacs d'élection et bulletin de vote) 1,070.97	1,197.66
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes	53.80
Bossé et Frère enr. matériel pour pompe hydraulique au barrage	73.77
Atelier de Pneus Montmagny, tube tracteur tondeuse	34.41
Construction B.M.L., béton bitumineux et asphalte froide	1,220.00
Fédération des Sociétés d'Horticulture, adhésion 1977	80.00
Les Produits Industriels J-P. Côté, chlore	738.66
Praxair, oxygène	189.77
Martin Simard Transport, démolition de la maison au 57, rue de l'Etang	2,153.75
Breton Métal, tube et flat (écluses)	2,486.34
Municipalité St-Raphaël, voyages gravier (virée) 139.06, service d'incendie feu (M. Théberge) 74 hrs travail à 16.00 + essence + matériel \$1,535.74	1,674.80
Pétrole Montmagny inc., 1 baril d'huile à différentiel	117.12
U.A.P., absorbant et colle	23.49
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud., matériel divers	
Voirie	365.46
Fleuriste de Montmagny, gerbe de fleurs Bibliothèque	56.98
Denis Blais inc., réparation électrique Pav. Bédard	42.45
Groupe Dynaco, cadenas et clé contrôle pour barrage- réservoir	132.17
U.M.R.C.Q., facturation DICOM	32.61



Sel Warwick, calcium		557.46
Municipalité St-Vallier, feu porcherie M. Théberge		
Chef pompier \$25.00/heure x 4 hrs	100.00	
Pompiers 20.00/heure x 17 hrs	340.00	
camion citerne 4 heures à 75.00/hre	300.00	740.00
Marché Morigeau, fournitures pompiers feu M.Théberge		109.95
		<hr/>
	TOTAL:	\$61,989.90

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION POUR LA REPARATION D'UN PONCEAU

Suite à une demande du contribuable M. Claude Paré, la Municipalité a convenu d'une entente suite à la réparation d'un ponceau. 70% du coût des travaux étaient assumés par monsieur Paré et 30% par la Municipalité. L'entente prévoit également que la partie de monsieur Paré va apparaître sur son compte de taxes et répartie sur une période de 2 ans.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement sera fait pour établir la partie contributive annuelle (sur une période de deux ans) due par ferme Parile inc. du 1000, Chemin St-François Ouest, suite à des travaux de réparation d'un ponceau. Le coût total des travaux s'élève à 2 661,89\$.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Dans le cadre du programme de soutien à la mise en valeur du patrimoine (volet "Patrimoine"), le ministère de la Culture et des Communications accorde à la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud une subvention maximale de 29 000,00\$, répartie sur deux années financières. Ce soutien financier permettra la réalisation des travaux de restauration de l'enveloppe de la Maison de la Paroisse.

Le Ministère s'engage à verser la subvention selon les modalités suivantes:

Un premier versement de \$19,000.00 après signature de la présente entente.

Un second et dernier versement de \$10,000.00 pour l'année financière 1997-1998 et ce, après acceptation de pièces justificatives par le Ministère.

Une autorisation est demandée pour permettre à monsieur le Maire de signer la lettre d'entente.



IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière
du Sud autorise monsieur Jacques Dumas, maire à signer la lettre
d'entente à l'effet que le ministère de la Culture et des
Communications accorde à la Municipalité une subvention maximale
de 29 000,00\$ répartie sur deux années financières.

AVIS DE MOTION

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que la
Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud va adopter un
règlement d'emprunt à une séance ultérieure pour l'installation
d'un réseau d'égout domestique dans le secteur Morigeau dans le
cadre du projet d'assainissement des eaux usées.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que la
Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud va adopter un
règlement d'emprunt à une séance ultérieure pour réaliser

- 1- L'amélioration du réseau incendie en installant une
conduite de 12" sur un tronçon du chemin Morigeau et en
effectuant un bouclage du réseau au village près de la cie
Garant.
- 2- L'urbanisation du secteur Morigeau en améliorant la largeur
du chemin Morigeau de 6 mètres à 8 mètres et en installant des
bordures de rue et des égouts pluviaux.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que la
Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud va adopter un
règlement d'emprunt, à une séance ultérieure pour réaliser
l'assainissement des eaux. Ce dernier règlement va comprendre les
coûts de construction (Morigeau 16.7% et village 83.3%) et les
coûts d'opération.

Ces trois avis de motion vont être 3 règlements d'emprunt
distincts car deux touchent des secteurs de la Municipalité et
l'autre son ensemble.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE

Le ministère de l'Environnement et de la Faune a déposé le 30
septembre 1996 un nouveau cadre d'examen pour des projets
d'établissement de production animale. Ce nouveau cadre d'examen
se veut complémentaire aux analyses usuelles.

Ce cadre d'examen vise à faire ressortir les enjeux et les
impacts reliés aux projets et à accoler à ceux-ci des mesures
d'atténuation appropriées ou une conception différente. Les
aspects en jeu sont notamment la localisation, la taille finale du
cheptel, les éléments sensibles du milieu (marais, zone
touristique, tourbières, prises d'eau etc...), le type de fumier
et le type d'élevage.



D'une façon générale, ce cadre d'examen des projets d'établissement de production animale s'applique à tout projet sur fumier liquide pour de nouveaux établissements, pour des agrandissements d'établissement de production animale, ou pour des augmentations du nombre d'unités animales ou pour des remplacements d'unités animales vers des élevages "considérés en théorie comme étant possiblement plus polluants".

MANDAT POUR MANDATER UNE FIRME D'AVOCATS

Etant donné la complexité des règlements d'emprunt concernant le projet d'assainissement des eaux, la Municipalité veut confier le mandat de rédaction de cesdits règlements à des professionnels. Aussi, la Municipalité mandate la firme Morin, Lemieux et Associés avocats pour ce travail.

CONSIDERANT QUE la rédaction de ces règlements d'emprunt est très complexe;

CONSIDERANT QUE la firme d'avocats Morin, Lemieux et Associés représente la Municipalité depuis quelques années;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud mandate Morin, Lemieux et Associés avocats pour rédiger les projets de règlement d'emprunt concernant la collecte d'un réseau d'égout domestique à Morigeau, l'amélioration du système incendie et de la voirie et la construction et l'opération du système de traitement des eaux usées.

AVIS DE MOTION

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud va adopter un règlement à une séance ultérieure qui signifie que dorénavant tout contribuable qui désire apporter des modifications à des infrastructures municipales pour leurs fins personnelles (ex.: enlever trottoir, bordure, ponceau) devront assumer 100% des coûts de la facture.

PROPOSITION D'OFFRE DE SERVICE

Concernant l'entretien de la petite rue chez Rosaire Simard, monsieur Aurèle Gendron serait prêt à la déneiger au souffleur pour un montant de \$500.00 pour l'hiver 1996-1997.

CONSIDERANT QUE l'équipement de déneigement de la Municipalité est trop gros pour nettoyer convenablement (sans briser) cette rue;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte la proposition de monsieur Aurèle Gendron de déneiger au souffleur cette petite rue à Morigeau pour un montant de cinq cents dollars (500,00\$).



CONTRAT DE SERVICE

BPR présente à la Municipalité un contrat de service couvrant le projet d'aqueduc, d'égout, de voirie et d'assainissement. En voici une description sommaire:

1-	Réseau d'égout domestique/section Morigeau Coût des travaux incluant taxes brutes	701,500 (18%)
2-	Amélioration du réseau incendie Coût des travaux incluant taxes brutes	455,900 (12%)
3-	Urbanisation secteur Morigeau Coût des travaux incluant taxes brutes	295,800 (8%)
4-	Assainissement des eaux Coût des travaux incluant taxes brutes	2,396,250 (62%)
	TOTAL:	3,849,450 \$

Autorisation pour mandater monsieur le Maire à signer le contrat après en avoir dûment pris connaissance.

Comme c'est assez complexe, ledit contrat a été remis entre les mains de la firme d'avocats Morin, Lemieux et Associés afin de vérifier sa conformité.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud autorise monsieur le maire Jacques Dumas à signer ledit contrat avec B.P.R. conditionnel à la recommandation positive de la firme Morin, Lemieux et Associés.

RADIO

Le contremaître de la Municipalité, monsieur Garant, aimerait doter la niveleuse d'un radio de type MAXON 4450. Actuellement, celui en place sur le véhicule coupe tout le temps. Un représentant de la cie Naviclub a passé au Garage municipal et a fait un prix de \$475.00 pour un radio de ce type.

CONSIDERANT QUE les radios actuels sur les véhicules de déneigement ont en moyenne 12 ans de service;

CONSIDERANT QUE la politique de la Municipalité était d'en changer un à chaque année;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte que la compagnie Naviclub installe un radio de type maxon 4450 dans la niveleuse pour un prix de quatre cent soixante-quinze dollars (475,00\$) taxes en sus.

LABORATOIRES

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour réaliser des études géotechniques et des expertises de sol dans le cadre du projet d'assainissement des eaux.

Le devis descriptif qui a été acheminé aux quatre laboratoires invités a été préparé par la firme B.P.R. Voici d'ailleurs le résultat par ordre de réception:



- Laboratoire d'expertises de Québec	33,181.99
- Laboratoire de matériaux de Québec	30,665.29
- Technisol inc.	31,294.32
- Inspec-Sol	24,842.19

Toutes les soumissions ont été examinées de très près par la firme BPR afin de vérifier leur conformité et suite à cet examen BPR recommande d'accepter la proposition de Inspec-Sol.

CONSIDERANT QUE les quatre laboratoires invités ont tous reçu le même devis descriptif;

CONSIDERANT QUE les quatre laboratoires invités ont tous présenté des soumissions conformes;

CONSIDERANT QUE la soumission présentée et recommandée a été analysée soigneusement et qu'elle s'est avérée conforme;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient l'offre de service de la firme Inspec-Sol (Québec) inc. située au 2181, 4e Rue à St-Romuald, pour un montant de vingt-quatre mille huit cent quarante-deux dollars et dix-neuf sous (24 842,19\$) taxes incluses.

QUE l'équipe de travail proposée pour ce mandat soit exactement celle apparaissant dans l'offre de service retenue soit:

- M. Denis Michaud	(24 ans d'expérience)
- M. Yves Tessier	(18 " ")
- M. Yves Bégin	(14 " ")
- M. Robert Morin	(14 " ")
- M. Alain Beauchesne	(10 " ")
- M. Jasmin Tessier	(12 " ")
- M. Jean-Pierre Leblond	(12 " ")

QUE si cette exigence n'est pas respectée, la Municipalité se réserve le droit d'annuler le contrat.

QUE l'ensemble du projet de St-François de la Rivière du Sud va nécessiter la confection de trois règlements d'emprunt et chacun de ceux-ci devront être approuvés par la population. Hors, il n'est pas dit que les trois règlements d'emprunt vont être acceptés. Aussi, la firme Inspec-Sol (Québec) inc. doit être bien consciente que cette résolution-ci est conditionnelle à l'acceptation de l'ensemble du projet car il est évident que si le projet est amputé, le contrat de la firme Inspec-Sol (Québec) inc. sera diminué en fonction de ce qui aura été accepté.

VARIA

L'Ecole La Francolière demande une allocation financière au montant de 400,00\$ pour l'organisation et le maintien de la brigade scolaire.

L'an dernier, la Municipalité a versé à l'école une allocation de 350,00\$.

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud reconnaît le bien fondé d'une brigade scolaire;

CONSIDERANT QUE par contre le contexte économique est très difficile présentement et que les municipalités n'y échappent pas;



IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière
du Sud alloue un montant de trois cent cinquante dollars (350,00\$)
à la brigade scolaire de l'école La Francolière pour la
reconnaissance de leur travail.

NOMINATION DU NOUVEAU CHEF DU SERVICE INCENDIE

Lors d'une rencontre en comité précédente, le chef du service
incendie, monsieur Jean-Guy St-Pierre, annonçait qu'il allait
quitter le poste de chef du service incendie principalement à cause
de problèmes physiques.

Lors d'un vote secret tenu au Poste incendie, le lundi 21
octobre dernier, le corps du service incendie de St-François s'est
choisi un nouveau chef.

Monsieur St-Pierre est présent et annonce au Conseil municipal
le résultat de cette élection. C'est monsieur Jacques Blais qui
a été élu pour être le nouveau chef du service incendie de St-
François. Le Conseil municipal va le rencontrer sous peu et
échanger avec lui sur les attentes réciproques des deux partis.

Monsieur le Maire et les conseillers veulent témoigner à
monsieur Jean-Guy St-Pierre leur appréciation pour le travail
accompli dans l'exercice de ses fonctions. Ce dernier a su
inculquer son esprit d'équipe et d'entraide au sein du service de
protection incendie. Donc, félicitations monsieur St-Pierre.

Monsieur le Maire en son nom personnel et aux noms des autres
élus adressent des remerciements aux conseillers sortants ayant
décidé de ne pas se représenter soit:

M. Henri Boulet
M. Joseph-Aimé Blais
M. René Laflamme

Ces trois personnes ont investi beaucoup d'eux-mêmes pour le
bien-être de la collectivité de St-François de la Rivière du Sud.
Donc, félicitations et merci.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la séance soit levée et ajournée au lundi 11
novembre 1996 à vingt heures et trente minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.

*Joyeux Noël
et une bonne et
heureuse année!*



PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment ajournée ce lundi 11 novembre 1996 et tenue à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures et trente minutes.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ASSERMENTATION DES NOUVEAUX ELUS :

Le secrétaire-trésorier assermente les trois nouveaux conseillers soit:

Siège No 1	M. Yves Laflamme
Siège No 5	M. Pierre Jean
Siège No 6	M. Réjean Cloutier

Chacun d'eux affirme solennellement qu'ils vont accomplir leurs fonctions conformément à la loi.

IL EST PROPOSE par monsieur Yves Laflamme,
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour déposé soit accepté avec varia ouvert.

POINTS MUNICIPAUX

DISCOURS DU MAIRE

Monsieur le maire Jacques Dumas expose son rapport annuel tel que le veut l'article 955 du Code municipal.

A l'aide du rapport budgétaire de la Municipalité du 08 novembre 1996, il commente les principales dépenses de chaque poste budgétaire en regard des dépenses budgétées.

Au poste de l'administration générale, il avait été budgété un montant de 205 396\$. Présentement une somme de 175 129\$ a été dépensée, il reste donc 14.74% du budget en disponibilité pour finir l'année.

Le poste de Sécurité publique qui comprend les services de la Sûreté du Québec et tout ce qui touche la protection contre l'incendie montre des sommes engagées présentement de 99 296\$. Il avait été prévu au budget 90 246\$. Donc, le budget de cette fonction est défoncé. Ça s'explique par le fait qu'il y a eu plusieurs gros incendies à St-François cette année.



- Mme Gracia Simard
- M. Jacques Blais
- M. Michel Théberge
- Garant inc. (à 3 reprises)

Le poste de Transport routier comprend la section voirie municipale, la section enlèvement de la neige, éclairage des rues et la voirie locale réforme Ryan. A ce poste il avait été budgété 283 850\$. Il est dépensé à date 311 094\$. Examinons chacune des sous-fonctions de ce poste.

A) Voirie municipale

Il a été budgété 129 950\$ et on a dépensé à date 167 800\$. Il y a l'item asphalte et gravier que l'on retrouve dans cette sous-fonction. Le dégât causé par l'inondation à la côte des Prairies et au barrage-réservoir a coûté près de 26 000\$. La signalisation et la réparation des véhicules a coûté plus cher que prévu.

B) Enlèvement de la neige

Il a été budgété 134 900\$ et à date on a dépensé 130 178\$. Donc, il rest 3.5% du budget en disponibilité.

C) Eclairage des rues

Il a été budgété 19 000\$ et on a dépensé 13 113\$ à date, il reste donc 30.98% du budget en disponibilité.

Le poste budgétaire Hygiène du milieu regroupe les sections aqueduc et égout. A date, la dépense est de 59 500\$ et on avait budgété 59 710\$, il reste donc .31% du budget en disponibilité. La facture de 10 700\$ que la Municipalité a dû déboursier pour l'élimination des barils à Morigeau explique ce mince écart.

Le poste Urbanisme et mise en valeur du territoire inclus le salaire de l'inspecteur, la quote part à la MRC et le comité d'embellissement. Il avait été budgété pour ce poste 52 446\$, actuellement 44 045\$ a été dépensé, il reste donc en disponibilité 16.02% du budget.

Le poste Loisirs et Culture montre qu'une somme de 59 025\$ avait été budgétée. Hors, il y a 87 000\$ de dépensé. Ce qui explique la différence est la réfection de la toiture au Centre des Loisirs au montant de 26 800\$.

Le poste autres dépenses (frais de financement) et immobilisations montre un montant dépensé de 243 306\$. Il avait été budgété 352 248\$, il reste donc 30.93% du budget en disponibilité.

Au niveau des revenus, il avait été budgété 1 102 921\$. A date il y a 984 000\$ de perçu. Il reste à percevoir la compensation gaz et l'électricité, la subvention de la réfection du toit du Centre des Loisirs et des taxes municipales.

Dans l'ensemble, ce rapport indique que l'exercice financier 1996 devrait se terminer avec un surplus budgétaire d'environ 3%, s'il n'y a pas d'imprévu.

PROFIL FINANCIER 1996

Le profil financier 1996 de la Municipalité est un document préparé par le ministère des Affaires municipales. Chaque année, il nous est remis et nous permet de se comparer par rapport aux autres municipalités du Québec. Exemple: quel est le taux d'endettement per capita, l'endettement total, le service de la dette, bref beaucoup de renseignements utiles. A la lueur de ce profil financier édition 1996, la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud fait très bonne figure.



BUDGET 1997 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-FRANCOIS

Le budget de l'O.M.H. de St-François a été accepté par le Conseil de l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud à la séance du mercredi 30 octobre 1996. Hors cette acceptation de budget doit être entérinée par le Conseil municipal.

	BUDGET 1996	BUDGET 1997
REVENUS		
Revenus de location	124 259\$	110 814\$
DEPENSES		
Administration	9 553	10 191
Conciergerie entretien	30 266	33 473
Energie, taxes, ass., sinitres	73 006	73 048
Remplacement/modernisation	4 000	4 000
Financement	99 310	99 272
Service à la clientèle	6 085	6 085
TOTAL DES DEPENSES	222 220\$	226 069\$
DEFICIT	97 961	115 255
CONTRIBUTION:		
Société d'Habitation du Québec 90%	88 165	103 730
Municipalité 10%	9 796	11 525

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud a adopté son budget d'opération pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1997;

ATTENDU QUE ce budget est soumis à la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud pour étude et approbation;

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte et approuve le budget de l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1997.

MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

Le ministre de la Sécurité publique, monsieur Robert Perreault, remet un document qui fait état des principaux constats et décisions découlant de la tournée de consultation effectuée au cours de l'été.

Le document remis par le secrétaire aux élus concerne la réorganisation policière. Il est annoncé que la taxe de la police devra être haussée de 0,08\$ du 100\$ d'évaluation uniformisée.



CORPORATION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA M.R.C. DE MONTMAGNY

La Corporation de développement économique de la M.R.C. de Montmagny (CDEMM) vous convie au souper de l'amitié qui se déroulera à la Polyvalente Louis-Jacques Casault, samedi le 16 novembre prochain.

Lors de cette soirée, la CDEMM, décernera à 6 récipiendaires le grand prix de l'excellence dans autant de catégories alors que le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie remettra le certificat du mérite.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud envoie deux personnes à ce souper de la Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny, samedi le 16 novembre 1996.

NOMINATION PERSONNE RESPONSABLE POUR APPLIQUER LE REG. 148-1996

Le 07 octobre dernier, la Municipalité a adopté le règlement No 148-1996 qui interdit les embarcations à essence et au mazout sur le plan d'eau à Morigeau. A l'article 1.4 dudit règlement, il est stipulé qu'une personne doit être nommée par résolution pour appliquer le règlement.

ATTENDU QUE l'article 1.4 du règlement No 148-1996 mentionne que la personne pour appliquer le règlement doit être nommée par résolution par le Conseil municipal;

IL EST PROPOSE par monsieur Yves Laflamme,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Gaston Garant comme personne responsable de l'application du règlement.

QU'en cas d'absence de la personne désignée, les personnes suivantes aient autorité pour faire également appliquer le règlement soit messieurs Nicolas Pilote et Yves Laflamme.

COLLECTE SELECTIVE

Dans la transmission de son dernier procès-verbal à la Municipalité, la MRC de Montmagny pose quatre questions référant à la collecte sélective. La MRC veut que chacune des municipalités faisant partie de son territoire y réponde.

1 Est-ce que la municipalité accepte le principe d'établir des bacs de 360 litres pour faire la collecte sélective?

Oui

2 Est-ce que la municipalité désire aller en appel d'offres de service via un regroupement de municipalités au sein de la MRC?

Oui, mais à condition qu'on puisse négocier le contrat d'enlèvement des ordures avec notre contractant actuel (M. Richard Leblanc).



3 Est-ce que la municipalité accepte le principe que la cueillette des vidanges se fasse à raison d'une fois la semaine, là où c'était prévu deux fois la semaine, et à raison d'une fois aux deux semaines, là où c'était prévu une fois par semaine?

Oui

4 Est-ce que la municipalité accepte le principe d'une taxe pour collecte sélective qui se situerait entre 15\$ et 20\$ approximativement.

Oui

PONT AU-DESSUS DE LA RIVIERE MORIGEAU

Suite aux inondations de la fin de semaine du 20 et 21 juillet dernier le pont enjambant la rivière Morigeau sur le chemin Morigeau a subi des dommages. D'ailleurs, il y a un rapport d'inspection générale qui a été produit le 30 juillet dernier.

Là où les points divergent, c'est que la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud dit que c'est un pont à structure complexe et que sa remise en état ne relève pas de sa juridiction mais bien de celle du ministère des Transports. Ce pont ne fait pas parti des ponts qui ont été transférés à la Municipalité.

ATTENDU QUE le pont enjambant la rivière Morigeau sur le chemin Morigeau à la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a subi des dommages suite aux inondations de la fin de semaine du 20 et 21 juillet dernier;

ATTENDU QU'un rapport d'inspection générale a été produit le 30 juillet dernier par la direction Chaudière-Appalaches à St-Jean-Port-Joli;

ATTENDU QUE le ministère de la sécurité publique a été avisé des dégâts à certaines infrastructures municipales suite aux inondations (le pont enjambant la rivière Morigeau fait parti des infrastructures qui ont été touchées;

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande au ministère des Transports de réparer le pont enjambant la rivière Morigeau sur le chemin Morigeau car c'est un pont à structure complexe qui ne fait pas parti des ponts qui ont été transférés à la Municipalité.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers vingt-deux heures et treize minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.

Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0



LOUIS-M. GARANT
CONSULTANTS INC.

Les spécialistes en Marketing
Parrainage d'entreprises
Aide à la direction lors d'acquisitions d'entreprises
Experts-conseils auprès de la haute direction

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0
Tel : 418 259 2616

LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

Tous ceux et celles qui ont des
"petites annonces" à nous communiquer,

appelez Jocelyne Roy à 259-2114
ou envoyez à

C.P. 321, St-François, Montmagny - G0R 3A0



PROMOPRIX

Pierre Martin

534, Ch. St-François O.
St-François - G0R 3A0
TÉL.: 259-7728

RÉGIME D'ASSURANCE MÉDICAMENT

Décembre... Déjà le dernier mois de l'année!
Dans le domaine de la santé, 1996 a marqué le début
d'une réforme en profondeur de notre système de santé.
Si la plupart d'entre nous s'entendaient sur la nécessité
d'une telle réforme, les moyens utilisés et l'échéancier
imposé nous ont laissé l'impression d'assister à un
"dérapage" plutôt qu'à un "virage ambulatoire".

Uniquement dans le domaine de la pharmacie,
l'imposition d'une facture de 25% du prix des médica-
ments aux patients, initialement prévue pour le 1er
janvier 1997 fut instaurée dès le 1er août dans un
contexte d'incertitude et d'insécurité frôlant LA PA-
NIQUE.

Il est à espérer que les changements prévus pour
janvier auront été mieux planifiés. Je peux cependant
vous assurer de ma collaboration afin de faciliter votre
adaptation aux nouvelles règles qui seront en vigueur.
Un dernier rappel au sujet du régime d'assurance-
médicament débutant en janvier 1997. Vous devez
vous inscrire si:

- vous avez moins de 65 ans
- vous n'êtes pas prestataire de la sécurité du revenu
- vous n'êtes pas déjà couvert par une assurance collective

En terminant, je tiens à vous remercier de votre
encouragement au cours de l'année qui se termine. Ma
famille et moi vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et une
Bonne Année 1997.

Pierre Martin, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar. Mer. Jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE

**LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER INC.**

Entrepreneur Général
Rénovation-Construction

194 Rue Principale Ouest
Berthier-sur-mer, Qc.
G0R 1E0
Tél.: (418) 259-2628

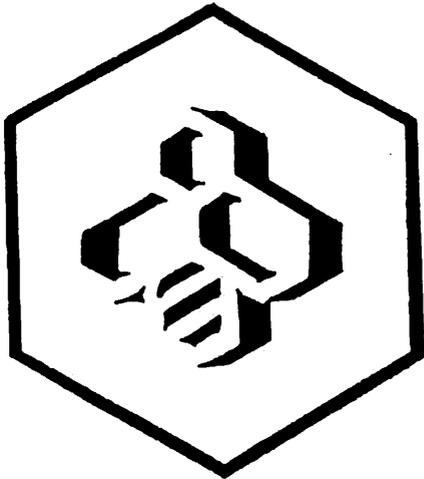
REMERCIEMENTS

Certains situations nous dépassent malgré
nos efforts pour les maîtriser. Mais com-
ment les accepter et continuer d'avancer
malgré tout? Réaliser que l'on fait partie d'une
communauté chrétienne attentive à un des leurs
dans l'épreuve, fait chaud au coeur.

Sur ce, nous aimerions, Marie-Michaëlle et
moi, remercier infiniment tous les paroissiens (nes)
et commerçants de St-François et principalement
les organisateurs et bénévoles qui ont accepté de
donner de leur temps pour faire la collecte à nos
intentions, pour le sinistre qu'a subi notre porcherie
le 2 octobre dernier.

C'est un geste dont nous vous serons toujours
reconnaissant.

Merci,
Michel Théberge, Marie-Michaëlle
et les enfants



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

OBTENEZ

JUSQU'À 1 % *

EN PRIME

SUR VOTRE NOUVELLE

COTISATION

REER

* sujet à certaines conditions

La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny

Siège social
526, chemin St-François
Ouest
Saint-François (Québec)
GOR 3AO
Téléphone: (418) 259-7786
Fax: (418) 259-7787
LÉON JALBERT,
DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération